

Sept membres du groupe étaient en affaires au Canada en 1959 en vertu de permis du Département des assurances à Ottawa, savoir la *Royal Exchange Assurance*, la *Car and General Insurance Corporation Limited*, la *Motor Union Insurance Company Limited*, la *Local Government Guarantee Society Limited*, la *National Provincial Insurance Company Limited*, la *State Assurance Company Limited*, et la *United British Insurance Company Limited*.

Durant l'année 1959, les recettes en primes que le groupe de la bourse royale a retirées de ses transactions au Canada ont dépassé 10 millions de dollars. Le groupe a déposé au Département des assurances à Ottawa des titres dont la valeur dépasse douze millions et quart de dollars.

La *National Provincial Insurance Company Limited*, *The Local Government Guarantee Society Limited* et *The State Assurance Company Limited* ont maintenant cessé de faire des affaires au Canada afin de céder la place à la nouvelle compagnie.

Je voudrais souligner le dernier alinéa, monsieur l'Orateur. On objecte parfois qu'il y a trop de compagnies d'assurances en affaires au Canada et que, partant, de nouvelles compagnies ne devraient pas être constituées en corporation. Ce raisonnement n'est pas très valable et le surintendant de l'assurance ne se range pas à cette opinion, surtout dans le cas qui nous occupe. De toute façon, on peut y répondre, dans le cas présent, en disant que trois compagnies d'assurances britanniques sont sur le point de se retirer des affaires au Canada, avec l'approbation du Parlement, bien entendu, et qu'elles seront remplacées par une compagnie canadienne qui fera des affaires au Canada.

Même si mes observations sur un sujet complexe ont été relativement courtes, j'espère sincèrement, dans les circonstances, avoir fourni suffisamment de renseignements aux membres de la Chambre.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 2^e fois, est renvoyé au comité permanent de la banque et du commerce).

DEUXIÈME LECTURE—BILLS DU SÉNAT

M. l'Orateur: Il y a un certain nombre de bills de divorce qui sont à l'étape de la deuxième lecture. Est-ce le bon plaisir de la Chambre que le premier groupe de ces bills de divorces fassent l'objet d'une seule motion?

Des voix: Entendu.

Bill n° SD-28, loi pour faire droit à Barbara Jean Harris Cooke.—M. McCleave.

Bill n° SD-29, loi pour faire droit à Evelyn Annie McLeod Vaillancourt.—M. McCleave.

[M. Graftey.]

Bill n° SD-30, loi pour faire droit à Erwin Thomas Steppan.—M. McCleave.

Bill n° SD-31, loi pour faire droit à Donald Snowdon.—M. McCleave.

Bill n° SD-32, loi pour faire droit à Mary Nisbet Clements.—M. McCleave.

Bill n° SD-33, loi pour faire droit à John Thomas Francis White.—M. McCleave.

Bill n° SD-34, loi pour faire droit à Helen Frances Estelle Kearney Freeman.—M. McCleave.

Bill n° SD-35, loi pour faire droit à Joseph-Alphone-Yves-Jean-Gabriel Lalonde.—M. McCleave.

Bill n° SD-36, loi pour faire droit à Omer Therrien.—M. McCleave.

Bill n° SD-37, loi pour faire droit à Helen Elisabeth Millar Ramshaw.—M. McCleave.

Bill n° SD-38, loi pour faire droit à Marie-Rita Dubé Hould.—M. McCleave.

Bill n° SD-39, loi pour faire droit à Stella Jean Margaret Newman Lamartine.—M. McCleave.

Bill n° SD-40, loi pour faire droit à Larry Orsa.—M. McCleave.

Bill n° SD-41, loi pour faire droit à Margaret Estelle Eleanor Evans Lanese.—M. McCleave.

Bill n° SD-42, loi pour faire droit à Brenda Mary Pardy Thacker.—M. McCleave.

Bill n° SD-43, loi pour faire droit à Jean Brasgold Martz.—M. McCleave.

Bill n° SD-44, loi pour faire droit à Lily Schucher Cohen.—M. McCleave.

Bill n° SD-45, loi pour faire droit à Anna Margaret Laurie Cannon Stevenson.—M. McCleave.

Bill n° SD-46, loi pour faire droit à Glafira Milczyn Sohn, autrement connue sous le nom de Vera Milczyn Sohn.—M. McCleave.

Bill n° SD-47, loi pour faire droit à Militza Anich Racette.—M. McCleave.

Bill n° SD-48, loi pour faire droit à Joan Emily Wills Meehan.—M. McCleave.

Bill n° SD-49, loi pour faire droit à Roger Vermette.—M. McCleave.

Bill n° SD-50, loi pour faire droit à Rose Vosko Ribkoff.—M. McCleave.

Bill n° SD-51, loi pour faire droit à Vivian Phyllis Steine Skolnik.—M. McCleave.

Bill n° SD-52, loi pour faire droit à John Gilbert Oakley.—M. McCleave.

Bill n° SD-53, loi pour faire droit à Earl Bernard Lapiere.—M. McCleave.

Bill n° SD-54, loi pour faire droit à George William Douglas Edmonds.—M. McCleave.

Bill n° SD-55, loi pour faire droit à Marie Rose Nicola Lapenna McLaughlin.—M. McCleave.